

Formation BSR (Permis AM)

Conditions obligatoires : être âgé de 14 ans minimum
Inscription sous l'autorité des parents

300 € TTC

Comprenant :

8 heures de formation obligatoires et minimum :

- 2 heures de théorie (Sensibilisation aux risques liés à la conduite d'un 2 roues)
- 3 heures de pratique hors circulation (sur route fermée à la circulation)**
- 3 heures de pratique en circulation (Campagne puis agglomération)**
- Fournitures pédagogiques

Sur consultation et approbation de l'élève, la formation peut être prolongée dans une optique de sécurité
** Les temps indiqués seront adaptés en fonction de la progression de la formation

À l'issue de la formation, une attestation donnant droit à la conduite du véhicule (sous condition d'assurance) sera fournie.

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité récente agréée ANTS
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture téléphone, internet...)
- Lettre d'hébergement + CNI de l'hébergeur
- Certificat de participation à la JDC (de 17 à 25 ans)
- ASSR1 ou ASSR2 ou ASR
- 1 timbre 20g au tarif normal en vigueur

Équipement obligatoire :

- Casque (CE + dispositifs réfléchissants)
- Gants (CE)
- Bottes ou chaussures montantes
- Blouson moto ou épais

Aucun prêt de matériel par l'auto-école

Modalités de paiement :

- 270€ à l'inscription
(Heure complémentaire : 45€)

Les inscriptions se font sur RENDEZ-VOUS, merci de vous rapprocher du secrétariat

Une documentation détaillée est disponible sur demande

Tarifs valables jusqu'au 1er janvier 2024